

Annexe III

Formation conduisant à la délivrance du brevet restreint d'aptitude à la conduite de petits navires Horaires, programme et compétences attendues

HORAIRES D'ENSEIGNEMENT

FORMATION MODULAIRE		
Matières	Cours	Pratique
Module RN (Réglementation nationale)		
Réglementation et activités professionnelles dans la bande littorale	8 h	-
<i>Total module RN</i>	<i>8 h</i>	
TOTAL FORMATION MODULAIRE HORS FORMATION SPECIFIQUE (hors évaluation finale orale et examen CRR)	8 h	

FORMATION SPECIFIQUE	
Formation sécurité pour les personnels embarqués sur des navires de moins de 12 mètres approuvée par le ministre chargé de la mer	27 h
Total formation spécifique	27 h

TOTAL FORMATION « BRACPN »	35 h
-----------------------------------	-------------

MODULE RN
REGLEMENTATION NATIONALE
(Durée : 8 h)

Réglementation et activités professionnelles dans la bande littorale (cours : 8 h)		
Contenu	Capacités attendues	Observations
L'administration chargée de la mer	Décrire l'organisation et le rôle de l'administration chargée de la mer. Décrire l'organisation et le rôle des CROSS.	
Le navire	Énoncer et définir les différents éléments d'identification du navire (nom, immatriculation, francisation, jaugeage). Décrire les différentes marques du signalement extérieur (pavillon). Énoncer les différentes familles de navires (commerce, NUC,...) et expliquer leurs conséquences sur l'armement du navire (équipage, matériel de sécurité). Connaître les différents types de visite de sécurité du navire. Préciser les circonstances dans lesquelles ces visites de sécurité devront être passées. Énumérer et préciser l'objectif des différents titres de sécurité et documents obligatoires à bord. Connaître les catégories de conception des navires de plaisance et leurs limites.	
Le marin	Décrire les conditions d'exercice de la profession, Énumérer les procédures et les documents de constatation et de tenue à jour des services embarqués (livret professionnel maritime, rôle d'équipage, ...).	
Le capitaine	Citer ses attributions et responsabilités, Décrire les formalités en cas d'événement de mer (rapport de mer,...).	
Environnement littoral	Gestion de l'espace portuaire et littoral. Prévention des conflits d'usage. Arrêtés des préfets maritimes. Avis aux navigateurs.	